

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 février 2016

---

LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ, LE TERRORISME ET LEUR FINANCEMENT - (N° 3473)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL298

présenté par  
M. Popelin, rapporteur

-----  
**ARTICLE 11**

À l'alinéa 7, après la dernière occurrence du mot :

« par »,

insérer les mots :

« le second alinéa de ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.